

# ADHÉSION-2026

FO SNOP



**Nom** : ..... **Prénom** : .....

**Adresse** : .....

.....

**Catégorie** :  CAP HC et CPF  C1  C2  LCE  L1  L2  Surveillant  Auxiliaire  Retraité(e)

**Affectation** : .....

**Tel. Professionnel** : ..... **Mobile Personnel** : .....

**Email Personnel** : .....

**Email Professionnel** : .....

**Date d'entrée dans le corps** :        /        /

**Date & Signature** :

**Nota** : Ta carte munie de ses timbres sera nécessaire dans ta vie syndicale : transport organisés par les Unions Locales pour les manifestations, meeting, demande d'aide juridique et autres, pour toute inscription à un stage FO, ou pour toute intervention de l'AFOC dans tes problèmes liés à ta vie de consommateur.

**Réduction d'impôt** : La loi de finances de 2005 relative aux cotisations syndicales prévoit que les salariés n'ayant pas opté pour la déduction de leur frais réels, bénéficient d'une réduction d'impôt pour les cotisations versées aux organisations syndicales. Le taux de cette réduction est de 66 % dans la limite de 1% du revenu brut. Pour en bénéficier, complète la **case 7AC** dans la rubrique « **charges ouvrant droit à réduction ou crédit d'impôt** » avec le montant de ton adhésion et joints à ta déclaration de revenus, le reçu délivré par le syndicat. Ce document sera remis avec ta Carte Syndicale.

L'efficacité et la force du syndicat dépendent de ton implication.  
En adhérant et en participant, tu contribues au succès de NOTRE ACTION dans la défense du  
Corps des officiers de port, officiers de port adjoints, surveillants de port et auxiliaires.

Entoure le tarif auquel tu corresponds :

CHC	CPC	C1	C2	LCE	L1	L2	Surveillant	Auxiliaire	Retraité
152€	152€	142€	132€	130€	127€	122€	100€	100€	96€

Le règlement de ta carte syndicale peut se faire, soit par virement soit par chèque.

Le syndicat te conseille, de régler ta cotisation dès février afin de pouvoir bénéficier de l'ensemble de tes droits énumérés dans le « nota » ci-dessus.

**Paiement par virement bancaire.**

Ne pas oublier d'indiquer ton nom, ton prénom dans le virement et de renvoyer ce bulletin dûment rempli à l'adresse courriel : [bommelaergaetan@free.fr](mailto:bommelaergaetan@free.fr)



Banque	30003
Guichet	02080
Numéro de compte	00037270945
Clé RIB	18
Titulaire du compte	SYNDICAT NATIONAL OFFICIERS DE PORT
	SG DUNKERQUE MALO BAINS (02080) 125 av. de la mer 59240 DUNKERQUE
IBAN	FR76 3000 3020 8000 0372 7094 518
BIC	SOGEFRPP

**Paiement par chèque**

Transmettez votre chèque à Gaëtan Bommelaer par courrier à l'adresse :

**Gaëtan BOMMELAER - Le Trésorier SNOP-FO**

**14 rue Philippine de Hainaut – 62100 CALAIS**

**Tél. : 06 72 46 77 88 – mail : [bommelaergaetan@free.fr](mailto:bommelaergaetan@free.fr)**

Libellez votre chèque à l'ordre de « **SNOP-FO** »

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat FO SNOP. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi « informatique et liberté ». Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : [snopforceouvriere@gmail.com](mailto:snopforceouvriere@gmail.com).